

CA-10-2022

---

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
Le 15 février 2022**

À la rencontre ordinaire du CONSEIL D'ADMINISTRATION du Centre de services scolaire René-Lévesque tenue en zoom-conférence, ce quinzième jour du mois de février 2022 à compter de 19 h, à laquelle sont présents :

**LES ADMINISTRATEURS SUIVANTS :**

**Représentant et représentantes des parents :**

M. Marc Lusignan	District n° 1
M <sup>me</sup> Sabrina Houle	District n° 3
M <sup>me</sup> Geneviève Thériault	District n° 4
M <sup>me</sup> Mélanie Marin	District n° 5

**Représentant et représentantes de la communauté :**

Vacant	Expertise en matière de gouvernance, éthique de gestion de risque ou de gestion des ressources humaines
M. Félix Caron	Issu du milieu municipal, des affaires de la santé ou des services sociaux
M <sup>me</sup> Christine Lebrasseur	Expertise en matière financière, comptable ou en gestion des ressources matérielles ou financières
M <sup>me</sup> Rosalie Bujold	Âgée de 18 ans et plus

**Représentant et représentantes du personnel :**

M <sup>me</sup> Marie-Lise Lévesque	Personnel enseignant
Vacant	Personnel de soutien
M <sup>me</sup> Sylvie Legault	Personnel d'encadrement
M. Benoît-Guy Audet	Personnel professionnel

**SONT AUSSI PRÉSENTS :**

M. Louis Bujold, directeur général  
M<sup>me</sup> Sandra Nicol, directrice générale adjointe et secrétaire générale  
M<sup>me</sup> Monica Pichette, directrice des services éducatifs

**SONT ABSENTS :**

M <sup>me</sup> Natacha Larocque	Membre parent, district n° 2
M <sup>me</sup> Johanne Poulin	Membre de la communauté
M. Martin Langlois	Direction d'établissement

## **INVITÉS :**

M. Samuel Johnson, directeur des ressources financières  
M. Rock Lantin, directeur des ressources informationnelles

### **CA-22-128 OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTATATION DU QUORUM**

M<sup>me</sup> Mélanie Marin, présidente, constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance en souhaitant la bienvenue à toutes et à tous.

### **CA-22-129 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

M<sup>me</sup> Christine Lebrasseur propose que l'ordre du jour suivant soit adopté :

1. Ouverture de la rencontre et constatation du quorum
2. Mot de bienvenue
3. Adoption de l'ordre du jour et varia
4. Code d'éthique – Dénonciation d'intérêt
5. Période de questions
6. Rapport de la présidente du Conseil d'administration
7. Rapport de la présidente du Comité de parents
8. Rapport du directeur général
  - 8.1 Suivi au procès-verbal du 14 décembre 2021
  - 8.2 Rapport annuel 2020-2021 – Adoption
  - 8.3 Rentrée scolaire de janvier dernier
  - 8.4 Bilan de mi-année
  - 8.5 Vente de l'école du Plateau de Saint-Alexis
9. Rapport de la direction des services éducatifs
  - 9.1 Calendrier scolaire 2022-2023 – Adoption
  - 9.2 Répartition des services éducatifs entre les écoles et les centres 2022-2023 – Adoption
  - 9.3 Cadre d'allocation des ressources éducatives 2022-2023 - Adoption
10. Rapport de la direction des ressources financières
  - 10.1 Budget mi-année – Adoption
11. Rapport de la secrétaire générale
  - 11.1 Révision des politiques
    - 11.1.1 Politique de sécurité de l'information – Adoption
    - 11.1.2 Politique de gestion documentaire - Adoption
12. Ordre de jour de consentement
  - 12.1 Procès-verbal de la rencontre du 14 décembre 2021 - Adoption
13. Huis clos
14. Date de la prochaine rencontre
15. Huis clos – Évaluation de la rencontre

Adopté à l'unanimité.

### **CA-22-000 CODE D'ÉTHIQUE - DÉNONCIATION D'INTÉRÊT**

Il n'y a pas de dénonciation d'intérêt pour cette rencontre.

## **CA-22-000 PÉRIODE DE QUESTIONS**

Deux enseignants sont présents à la rencontre et demandent des précisions sur l'exclusion des activités de ski à la police d'assurance du CSSRL. M<sup>me</sup> Nicol, secrétaire générale, explique les différentes démarches réalisées auprès des assureurs du Centre de services scolaire et auprès de l'association des stations de ski du Québec.

Il est également suggéré de mettre sur pied un comité qui permettra de trouver des solutions potentielles pour les clubs de plein air qui tentent d'offrir un parascolaire intéressant et encadrant pour les élèves.

## **CA-22-000 RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE – M<sup>ME</sup> MÉLANIE MARIN**

M<sup>me</sup> Marin nous fait part des activités de la présidence au cours des dernières semaines, soit :

- Rencontres avec la direction générale (3)
- Rencontre de préparation du Conseil d'administration avec la secrétaire générale et le directeur général (1)

## **CA-22-000 RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DE PARENTS**

Deux (2) questions sont soulevées par le comité de parents.

- 1) Le budget de 3 500 \$ peut-il être bonifié selon les besoins du comité ?  
La planification budgétaire étant de 3 500 \$ dans les dernières années, ce budget a été planifié pour l'année en cours. Par contre, un budget de 10 000 \$ pourra être alloué.
- 2) La récupération des masques  
Des questions sont mentionnées pour la récupération des masques dans les écoles.

## **CA-22-000 RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL – M. LOUIS BUJOLD**

### **CA-22-000 SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 14 DÉCEMBRE DERNIER**

M. Louis Bujold procède au suivi du procès-verbal du 14 décembre dernier.

#### **▪ Détecteurs de CO<sub>2</sub>**

Les détecteurs de CO<sub>2</sub> ont tous été installés en janvier dernier. Un défi au niveau de la calibration a été un enjeu, mais une démarche claire permet de régulariser la situation.

#### **▪ États financiers**

Les sommes pour l'équité et la rétroaction salariales ont été allouées.

Suite à la résolution unanime du conseil d'administration du 14 décembre dernier de refuser d'adopter les états financiers 2020-2021 et demander au ministère un remboursement complet des coûts reliés à la COVID, M. Bujold fait un retour du suivi qu'il a reçu :

- Dans un premier temps, la loi stipule que les états financiers doivent être présentés au conseil d'administration et non adoptés. La formation offerte par l'ÉNAP sera, par conséquent, rectifiée.
- Dans un deuxième temps, le ministère a maintenu sa position initiale qu'il n'y aurait pas de couverture complète des coûts reliés à la COVID.

Les administrateurs se disent déçus de la réponse du ministère. Une démarche sera entreprise auprès de la Fédération des Centres de services scolaires du Québec afin de contester l'impossibilité pour les administrateurs d'adopter ou refuser les états financiers du Centre de services scolaire.

#### **CA-22-130 RAPPORT ANNUEL 2020-2021 – ADOPTION**

Dans le cadre de la Loi sur l'instruction publique, une présentation du rapport annuel 2020-2021 est faite et M. Benoît-Guy Audet en propose l'adoption pour transmission au ministre de l'Éducation, tel que le prévoit la législation.

Adopté à l'unanimité.

#### **CA-22-000 RENTRÉE SCOLAIRE DE JANVIER DERNIER**

M. Louis Bujold fait un état de la situation depuis la rentrée de janvier ainsi que des différents enjeux qui y sont associés.

#### **CA-22-000 BILAN DE MI-ANNÉE**

Ce sujet est reporté.

#### **CA-22-131 VENTE DE L'ÉCOLE DU PLATEAU DE SAINT-ALEXIS DE MATAPÉDIA**

Il est proposé par M<sup>me</sup> Rosalie Bujold que le Centre de services scolaire René-Lévesque autorise la vente de l'école du Plateau de Saint-Alexis-de-Matapédia, circonstances et dépendances, numéro de lot 5 629 817, 192 rue principale, à la municipalité de Saint-Alexis-de-Matapédia au montant de 20 000 \$, que la transaction soit conclue dans un délai maximal de six (6) mois suivant la présente résolution, et autorise le directeur du service de ressources matérielles à signer tous les documents relatifs à la transaction. La vente est conditionnelle à l'approbation du ministère de l'Éducation.

Adopté à l'unanimité.

#### **CA-22-000 RAPPORT DE LA DIRECTION DES SERVICES ÉDUCATIFS**

#### **CA-22-132 CALENDRIER SCOLAIRE 2022-2023 – SECTEUR JEUNES ADOPTION**

Il est proposé par M<sup>me</sup> Geneviève Thériault que le Centre de services scolaire René-Lévesque adopte le *projet 2 du calendrier scolaire 2022-2023 pour la formation générale des jeunes*.

Adopté à l'unanimité.

**CA-22-133 RÉPARTITION DES SERVICES ÉDUCATIFS ENTRE LES ÉCOLES ET LES CENTRES 2022-2023 - ADOPTION**

Il est proposé par M. Marc Lusignan que le Centre de services scolaire René-Lévesque adopte la *répartition des services éducatifs entre les écoles et les centres 2022-2023*, telle que présentée à la rencontre du 15 février 2022.

Adopté à l'unanimité.

**CA-22-134 CADRE D'ALLOCATION DES RESSOURCES ÉDUCATIVES 2022-2023 - ADOPTION**

Il est proposé par M<sup>me</sup> Christine Lebrasseur que le Centre de services scolaire René-Lévesque adopte le *cadre d'allocation des ressources éducatives 2022-2023*, tel que présenté à la rencontre du 15 février 2022.

Adopté à l'unanimité.

**CA-22-000 RAPPORT DE LA DIRECTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES**

**CA-22-135 BUDGET AMENDÉ 2020-2021 - ADOPTION**

Il est proposé par M<sup>me</sup> Christine Lebrasseur de procéder à l'adoption du budget amendé 2021-2022 du Centre de services scolaire René-Lévesque tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

**CA-22-000 RAPPORT DE LA DIRECTION DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES**

**CA-22-136 POLITIQUE DE SÉCURITÉ DE L'INFORMATION - ADOPTION**

M. Benoît Guy Audet propose que le Centre de services scolaire René-Lévesque procède à l'adoption de la *Politique de sécurité de l'information*, telle que déposée en date du 15 février 2022.

Adopté à l'unanimité.

**CA-22-000 POLITIQUE DE GESTION DES DOCUMENTS ET DES ARCHIVES - ADOPTION**

Ce sujet est reporté.

**CA-22-000 ORDRE DU JOUR DE CONSENTEMENT**

**CA-22-137 PROJET DE PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 14 DÉCEMBRE 2021 – CA-09-2021 - ADOPTION**

Le procès-verbal de la rencontre du 14 décembre 2021 (CA-09-2021) ayant été remis plus de six heures avant la présente rencontre, la présidente est dispensée

de sa lecture et M<sup>me</sup> Marie-Lise Lévesque en propose l'adoption, tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

**CA-22-138 HUIS CLOS – DOSSIERS PARTICULIERS**

M<sup>me</sup> Rosalie Bujold propose le huis clos pour discussion du point « Dossiers particuliers ».

Adopté à l'unanimité.

**CC-22-139 REPRISE DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE**

M<sup>me</sup> Marie-Lise Lévesque propose la reprise de l'assemblée régulière.

Adopté à l'unanimité.

**CA-22-140 PROCHAINE RENCONTRE**

La prochaine rencontre se tiendra le mardi 22 mars prochain à compter de 19 h au lieu du 15 mars 2022.

**CA-22-141 CLÔTURE DE LA SÉANCE**

Il est 21 h 20, l'ordre du jour étant épuisé, sur proposition de M<sup>me</sup> Sabrina Houle, la présidente, M<sup>me</sup> Mélanie Marin déclare la levée de la réunion.

Adopté à l'unanimité.

**CA-22-000 HUIS CLOS – ÉVALUATION DE LA RENCONTRE**

Mélanie Marin  
Présidente

Sandra Nicol  
Secrétaire générale